

# LE 32<sup>e</sup> 10KM du 14<sup>ème</sup> # Dimanche 25 janvier 2015 à 9h30

**Parcours :** 10Km mesuré FFA, en deux boucles dans les rues du 14<sup>ème</sup>  
Label régional, qualificatif championnat de France  
Participe au classement du Paris Running Tour

**Départ :** Rue Mouton Duvernet

**Arrivée :** Rue Saillard

Le ravitaillement est prévu aux environs du 5<sup>ème</sup> kilomètre (rue Mouton Duvernet) et à l'arrivée.  
Un sas préférentiel est prévu pour les coureurs attestant un temps de moins de 40mn pour les hommes et 50mn pour les femmes. Une pastille de couleur sera donné sur justificatif de temps à coller sur le dossard.

## **Récompenses :**

- Primes aux 5 premiers du classement Scratch homme et femme et aux 3 premiers des catégories Vétéran H et F définies ci-dessous, non cumulatives. Cadeaux aux 3 premiers Juniors H et F.
- Classement par équipe de club mixte de 5 coureurs minimum par addition des places.
- Un cadeau (tee-shirt) et une médaille souvenir aux 2000 premiers arrivants.
- Une coupe aux premiers de chaque catégorie du 10 Km du 14<sup>ème</sup>.

## **Catégories hommes et femmes :**

Juniors (né de 1996 jusqu'à 1997 inclus)	Espoirs (né de 1993 jusqu'à 1995)
Séniors (né de 1976 jusqu'à 1992)	Vétéran 1 (né de 1966 jusqu'à 1975)
Vétéran 2 (né de 1956 jusqu'à 1965)	Vétéran 3 (né de 1946 jusqu'à 1955)
	Vétéran 4 (né avant 1946)

## **Frais d'inscriptions : (intègre la puce souvenir à conserver)**

**14 Euros jusqu'au 25 janvier 2015, pas d'inscriptions le jour de la course**

## **Règlement :**

- L'épreuve est ouverte aux athlètes licenciés et non licenciés de toutes nationalités.
- Les licenciés doivent fournir la copie de la licence en cours de validité émanant exclusivement de la **FFA** (licence et Pass'running), de la **FSCF**, **FSGT** ou **UFOLEP** (licences portant la mention RUNNING) et de la **FF TRIATHLON**.
- Les non licenciés doivent fournir un certificat médical de non-contre-indication à la course à pied ou à l'athlétisme **en compétition** datant de moins d'un an le jour de la course. Le certificat ou sa copie est conservé par l'organisateur.
- L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accident ou défaillance consécutif à un mauvais état de santé. Les coureurs participent sous leur propre responsabilité. Une assurance complémentaire personnelle peut être souscrite par le coureur.
- Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'engagement et la participation à l'épreuve à toute personne ne respectant pas le règlement.
- En cas d'annulation ou de report de la course pour force majeure ou intempéries ne permettant pas à celle-ci de se dérouler en toute sécurité, il ne sera procédé à aucun remboursement ou dédommagement.
- Le juge arbitre FFA a toute autorité en matière de classement.
- Le classement est réalisé à l'aide de la puce Championship par la société Top Chrono.
- La puce est une puce souvenir à conserver par le coureur.
- Le **service médical** est assuré par la Croix Rouge Française.
- Les **inscriptions et remise des dossards** se déroulent à la permanence Mairie Annexe du 14<sup>ème</sup> (du lundi au vendredi à partir du 2 janvier de 14h à 18h, le samedi 24 janvier de 9h à 12h et de 14h à 18h). Le matin de la course remise de dossards de 8h à 9h.
- Un service gratuit de **vestiaires** gardés sera mis en place le matin de la course.
- Les **douches et toilettes** de la piscine Aspirant Dunant seront ouvertes jusqu'à 12h.
- Le **parking** public (entrée au niveau du 200 av du Maine) est conseillé.
- Chaque coureur autorise les organisateurs à utiliser les images prises à l'occasion de sa participation sur tous supports ou il pourrait apparaître.